

Jadis considérées comme le fondement de la croissance économique, les régions dotées d'un secteur minier fort sont devenues synonymes de pollution atmosphérique, de dégradation des sols et de déclin socio-économique. À l'heure où le monde tourne progressivement le dos aux combustibles fossiles en raison de leur incidence sur la santé et l'environnement, c'est dans les régions où l'industrie du charbon a façonné l'histoire, l'identité et les emplois au niveau local que cette transition a le plus besoin d'être soutenue.

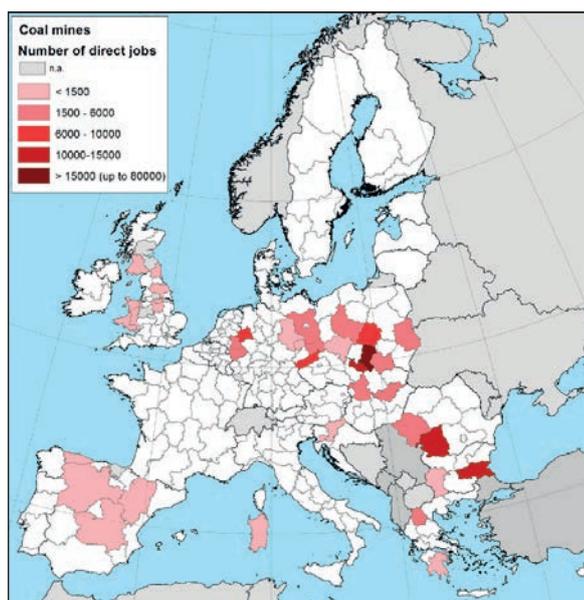
Les émissions de dioxyde de carbone découlant de la production et du traitement du charbon sont désormais classées parmi les facteurs contribuant le plus lourdement aux changements climatiques. À l'échelle mondiale, le charbon représente actuellement 29 % de l'approvisionnement total en énergie primaire alors qu'il génère 44 % des émissions CO<sub>2</sub>. Il est impératif que des mesures appropriées soient prises pour réduire ces émissions.

Au sein de l'Union européenne, le charbon a perdu en importance au cours des dernières décennies. Cependant, même si les situations varient considérablement d'un pays à l'autre, il représente encore 24 % du bouquet de production d'électricité au sein de l'UE et 76 % des émissions de CO<sub>2</sub> du secteur européen de l'électricité, selon un rapport publié en 2017 par Bruegel.

La transition vers une société durable à faibles émissions de carbone entraînera des changements importants dans nos économies et nos modes de vie. Des investissements massifs dans la modernisation et la décarbonation de nos systèmes de production seront nécessaires. Il s'agit là d'une occasion formidable pour stimuler la compétitivité, la création d'emplois et la croissance économique en Europe.

Cette transition vers un avenir plus vert s'accompagne toutefois de défis majeurs. Nous devons nous assurer que cette transition sera gérée de manière à réduire le plus possible les perturbations pour les populations concernées.

Dans le train de mesures « Une énergie propre pour tous les Européens » de 2016, la Commission européenne s'engage à soutenir les régions qui dépendent fortement du charbon et d'activités à forte intensité de carbone dans leur passage à un nouveau modèle et à collaborer avec tous les partenaires concernés pour créer les conditions permettant une transition juste.



Nombre d'emplois dans les mines de charbon dans les différentes régions  
(source : DG CCR).

Actuellement, 41 régions de 12 États membres de l'Union exploitent activement le charbon, ce qui donne du travail à environ 240 000 personnes : quelque 180 000 dans l'extraction de charbon et de lignite et approximativement 60 000 dans des centrales à charbon et à lignite (se référer à la carte). Peu de perspectives s'offrent à ces personnes pour trouver un autre emploi du fait d'un manque de compétences ou de possibilités d'emploi dans leur région.

L'une des principales mesures annoncées par la Commission dans le train de mesures « Une énergie propre pour tous les Européens » prend la forme de la plateforme pour les régions charbonnières en transition. Elle vise à aider les pays et régions de l'UE à relever le défi du maintien de la croissance et de l'emploi dans les bassins concernés.

Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, avait fait connaître son intention de lancer, dans les 100 premiers jours de son mandat, un pacte vert pour l'Europe comprenant une stratégie spécifique pour une transition juste. Elle souhaite que la Banque européenne d'investissement soit le principal acteur du renforcement de l'action en faveur du climat en Europe et ailleurs dans le monde.

#### FAITS ET CHIFFRES

La BEI est à l'avant-garde pour ce qui est de trouver des solutions qui permettent de relever les défis environnementaux et climatiques auxquels le monde est confronté.

Depuis 2012, elle a apporté **170 milliards d'euros** de financements à l'appui de plus de 600 milliards d'euros d'investissements en faveur de l'action pour le climat et de la durabilité environnementale.

Afin de soutenir l'Union européenne dans le rôle de premier plan qu'elle joue dans la lutte contre les changements climatiques, la BEI s'attache actuellement à étendre ses activités. Elle a répondu par la positive à la demande du Conseil européen l'invitant à intensifier ses activités en lien avec le climat.

En novembre 2019, les membres du Conseil d'administration de la BEI ont approuvé une nouvelle feuille de route relative à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale. Elle contient trois éléments clés : le Groupe BEI s'attachera à soutenir la mobilisation de **1 000 milliards d'euros** d'investissements à l'appui de l'action pour le climat et de la durabilité environnementale au cours de la décennie 2021-2030, qui sera décisive ; la BEI augmentera progressivement la part de ses financements consacrée à l'action climatique et à la durabilité environnementale pour qu'elle atteigne 50 % en 2025 ; le Groupe BEI alignera l'ensemble de ses activités de financement sur les principes et objectifs de l'accord de Paris d'ici à la fin de 2020. De plus, le Conseil d'administration a approuvé une ambitieuse nouvelle politique de prêt dans le secteur de l'énergie qui accélérera les investissements dans l'innovation en matière d'énergie propre, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Donnée importante, en vertu de cette nouvelle politique, la BEI n'examinera plus, à compter de la fin de 2021, de nouveaux financements à l'appui de projets énergétiques qui recourent sans dispositif d'atténuation aux combustibles fossiles, gaz y compris.

Le Groupe BEI est le principal partenaire de la Commission européenne dans la mise en œuvre du plan d'investissement du pacte vert pour l'Europe, qui mobilisera des investissements publics et privés, et du mécanisme pour une transition juste, conçu pour aider les régions et les communautés qui subiront les effets négatifs d'un abandon structurel des activités à forte intensité de carbone. Dans le cadre de ce mécanisme pour une transition juste, la Banque œuvre avec la Commission européenne à la mise en place des trois piliers suivants :

- un Fonds pour une transition juste, qui fournira essentiellement des subventions aux régions. Il aidera, par exemple, les travailleurs à acquérir les compétences nécessaires au marché du travail de demain et les PME, start-ups et pépinières d'entreprises à créer de nouvelles perspectives économiques dans ces régions. Il soutiendra également les investissements favorisant la transition vers une énergie propre, par exemple dans l'efficacité énergétique ;
- un dispositif spécifique pour une transition juste, qui relèvera d'InvestEU. Son but sera d'attirer des investissements privés – notamment à l'appui des énergies renouvelables et des transports –, qui profitent aux régions concernées et aident leur économie à trouver de nouvelles sources de croissance ;
- une facilité de prêt au secteur public soutenue par le budget de l'UE, qui sera utilisée pour des prêts au secteur public à l'appui, par exemple, d'investissements dans des réseaux de chauffage urbain et dans la rénovation de bâtiments.

La promotion de la cohésion économique et sociale est au cœur de la mission de la BEI, qui est prête à soutenir une transition juste pour les groupes les plus vulnérables de la société. En tant que banque de l'UE, la BEI continuera à promouvoir la cohésion des économies et des sociétés au sein de l'Union européenne. Entre 2015 et 2019, elle a mis à disposition **84,4 milliards d'euros** de financements à l'appui des investissements dans les régions de l'UE relevant de l'objectif de cohésion et a ainsi aidé ces dernières à rattraper leur retard sur le reste de l'Union européenne. Ses objectifs climatiques et son engagement en faveur de la cohésion vont de pair. Tous les États membres de l'UE peuvent compter sur le concours de la Banque pour relever ces défis.

La politique de prêt dans le secteur de l'énergie a annoncé le projet d'un paquet consacré spécifiquement à la transition énergétique. Ce paquet s'attaque à une dimension du problème, à savoir l'appui spécifique qui doit être apporté aux États membres à faible revenu afin de soutenir la transition de leur système énergétique. La BEI sera en mesure de financer jusqu'à 75 % du coût admissible des projets relatifs aux nouveaux investissements énergétiques (efficacité énergétique, tous types d'énergies renouvelables, réseaux électriques) dans les dix pays qui bénéficieront du Fonds pour la modernisation de l'UE (Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Tchéquie). Ces projets bénéficieront également, de la part de la BEI, d'un soutien combinant services de conseil et financements.

Afin d'encourager les villes et les régions d'Europe centrale et orientale à continuer de réduire leurs émissions de carbone, nous devons apporter notre soutien à de nouvelles industries qui ne portent pas préjudice au climat. Nous devons continuer d'appuyer les instituts de recherche privés et de favoriser la mise sur le marché de davantage d'écotechnologies innovantes. Cette démarche permet non seulement de protéger le climat, mais aussi de créer des emplois et de renforcer l'économie. C'est pourquoi la BEI intensifie son soutien dans l'optique d'apporter des conseils techniques et financiers à ses clients et d'améliorer leur accès aux financements.

# PROJETS MARQUANTS

## Katowice, Pologne

Katowice est la première ville polonaise à avoir signé un prêt avec la BEI en 1996, le but ayant été de créer de nouvelles perspectives d'activité et un environnement plus sain pour ses administrés. Au fil de deux décennies, la BEI a soutenu la transition de la ville vers une économie sobre en carbone au moyen de prêts d'une valeur totale de 205 millions d'euros. Ce partenariat a donné lieu à l'aménagement d'une partie du centre-ville et à la construction de deux nouveaux bâtiments importants : le nouvel auditorium de l'Orchestre symphonique national de la radio polonaise et le Centre international des congrès.

[Plus d'informations en ligne](#)

## Transformation d'Essen, Allemagne

Cette ancienne ville minière s'est muée en championne de l'environnement grâce à un projet pluriannuel de revitalisation urbaine d'un montant de 5,3 milliards d'euros, dont la BEI financera jusqu'à 30 % environ. En 2017, Essen a été élue Capitale verte de l'Europe par la Commission européenne – un titre décerné annuellement à une ville qui est à l'avant-garde pour ce qui est de conjuguer vie en milieu urbain et respect de l'environnement. Essen possède maintenant un parc public de 23 hectares, distribue une eau de grande qualité et restreint la circulation automobile dans son centre-ville. Parmi les réalisations environnementales qui ont valu à Essen son titre de Capitale verte de l'Europe, citons les chiffres suivants : 13 000 emplois dans le secteur vert innovant ; 95 % des habitants vivent maintenant à moins de 300 m d'un espace vert urbain ; 376 km de pistes cyclables et 128 000 m<sup>2</sup> de routes dotées d'un revêtement anti-bruit.

[Plus d'informations en ligne](#)

## Remplacement de systèmes de chauffage à combustibles solides polluants par des dispositifs propres à Tipperary, Irlande

Une subvention de 1,5 million d'euros au titre d'ELENA, le mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux partout en Europe, aide l'agence pour l'énergie du comté de Tipperary à préparer des audits énergétiques et des études de faisabilité qui déboucheront sur des centaines de projets de rénovation énergétique de logements privés.

[Plus d'informations en ligne](#)

## Électromobilité, Slovaquie

La BEI collabore avec GreenWay, une entreprise slovaque de premier plan sur le marché de la fourniture de bornes de recharge et autres services pour les véhicules électriques. Le concours et les conseils spécialisés apportés à GreenWay l'aident à étendre son réseau de bornes de recharge en Europe centrale et orientale.

[Plus d'informations en ligne](#)

## Réhabilitation de friches industrielles, Allemagne

Ce projet portait sur des régions où l'extraction et l'utilisation intensives de lignite nuisaient gravement à l'environnement. La BEI a accordé un prêt pour financer la réhabilitation d'anciennes mines de lignite à ciel ouvert dans le Land allemand de Brandebourg (période de programmation 2013-2017). Dans le cadre du projet, les activités suivantes ont notamment été menées dans diverses parties de la région de la Lusace : réhabilitation de base et stabilisation des sols, immersion des anciens puits de mine et travaux liés à la gestion du niveau des eaux souterraines, et reconversion et aménagements complémentaires pour redonner à la zone un rôle économique et productif, y compris par la création de lacs de plaisance et le reverdissement d'espaces. Le coût global du projet s'est élevé à 570 millions d'euros, dont 200 millions d'euros ont été financés par la BEI.

## Plateforme d'investissement du Nord-Pas-de-Calais, France

Lancée en 2015, cette plateforme dédiée à la « Troisième révolution industrielle dans le Nord-Pas-de-Calais » combine des fonds de l'UE (15 millions d'euros issus des Fonds structurels et d'investissement européens), un prêt de la BEI de 15 millions d'euros et des ressources d'acteurs privés et publics français (groupe Caisse des Dépôts, Crédit Agricole Nord de France). La plateforme cible des fonds d'un volume maximal de 100 millions d'euros et se concentre sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'économie circulaire et les projets liés à la mobilité.

[Plus d'informations en ligne](#)

## RESSOURCES

### VIDÉOS

- [La restauration de l'Emscher en Allemagne](#)

### BLOGS ET ESSAIS

- [Cohésion et créativité](#)

### PUBLICATIONS ET RESSOURCES WEB

- [Rapport d'activité 2019 de la Banque européenne d'investissement](#)
- [Rapport sur la durabilité 2019 du Groupe Banque européenne d'investissement](#)
- [Cohésion économique et sociale](#)
- [Cohésion et développement régional – Tour d'horizon 2020](#)

#### CONTACTS POUR LA PRESSE

**Bruno Hoyer**

☎ +352 4379-83045

✉ [b.hoyer@eib.org](mailto:b.hoyer@eib.org)

**Andrea Morawski**

☎ +352 4379-8342

✉ [a.morawski@eib.org](mailto:a.morawski@eib.org)

**Antonie Kerwien**

☎ +352 4379-82175

✉ [a.kerwien@eib.org](mailto:a.kerwien@eib.org)

**Secrétariat du service de presse**

☎ +352 4379-21000

✉ [press@eib.org](mailto:press@eib.org)  
[www.eib.org/press](http://www.eib.org/press)

#### CONTACTS D'ORDRE GÉNÉRAL

**Banque européenne d'investissement**

98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg

**Bureau d'information**

☎ +352 4379-22000

✉ [info@eib.org](mailto:info@eib.org)  
[www.eib.org](http://www.eib.org)

Ce tour d'horizon, avec des liens  
vers des articles, des brochures  
et des vidéos,  
est disponible en ligne :

[www.eib.org/coal-transition-overview](http://www.eib.org/coal-transition-overview)

